not without hope that some gradual progress can be made, perhaps along the lines of the Australian proposal.

What further can be done? I suggest, at the moment, very little. I suggest, indeed, that all that men of good will throughout the world can do in present circumstances is to pursue the object in view with unremitting determination and to exercise the utmost patience, in the hope and the belief that in the course of time—and please God, before it is too late—it will be possible to establish a system of collective security which can indeed be relied upon to preserve mankind from the horrors of war, intensified a million times, as they have been by recent scientific invention.

Secretary of State Byrnes in his recent speech made the following comment:

> "We must co-operate to build a world order; not to sanctify the *status quo,* but to preserve peace and freedom based upon justice and we must be willing to co-operate with one another—veto or no veto—to defend with force, if necessary, the principles and purposes of the Charter of the United Nations."

Mr. Byrnes has set out, in admirable phraseology, the very core and kernel of the problem. We, in New Zealand are in full agreement—in complete and unreserved agreement—with that policy. That is the objective we must pursue with patience, with firmness and with determination. That, and nothing less. It is that which we must in time achieve, if we are to fulfill our high and onerous responsibility to men and women of good will throughout the world today; to carry out that great trust that rests upon us, for our children and our children's children, as far ahead as the mind can reach: to preserve them from the horrors of war. That, and nothing less.

The continuation of the discussion was adjourned to the next meeting.

The meeting rose at 1.57 p.m.

FORTIETH PLENARY MEETING

Held on Monday, 28 October 1946 at 4 p.m.

CONTENTS

94. General discussion (continuation): Speeches by Emir Faisal Al Saud (Saudi Arabia), Mr. Kiselev (Byelorussian Soviet Socialist Republic) and Mr. Parodi (France) 792

President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium)

94. General discussion (continuation)

The PRESIDENT (*translated from French*): We will continue the general discussion.

I call upon Emir Faisal Al Saud, representative of Saudi Arabia.

à cet égard, bien que nous ayons quelque espoir de pouvoir l'améliorer progressivement, peut-être en nous conformant aux grandes lignes de la proposition australienne.

Que peut-on faire de plus? Actuellement, très peu de chose, je crois. En fait, j'estime que ce que les hommes de bonne volonté du monde entier peuvent faire dans les circonstances actuelles, c'est de chercher à atteindre le but visé avec une résolution inébranlable, et d'avoir la plus grande patience, dans l'espoir et avec la foi qu'avec le temps—et s'il plaît à Dieu, avant qu'il ne soit trop tard—il sera possible d'instituer un système de sécurité collective sur lequel on puisse réellement compter pour épargner à l'humanité les horreurs de la guerre, lesquelles seront intensifiées un million de fois par les récentes inventions de la science.

Dans son récent discours, le Secrétaire d'Etat, M. Byrnes, a formulé l'observation suivante:

> "Nous devons collaborer en vue d'édifier un ordre mondial, non pour consacrer le *statu quo,* mais pour maintenir la paix et la liberté fondées sur la justice; nous devons être prêts à collaborer les uns avec les autres —avec ou sans veto—pour défendre, par la force si c'est nécessaire, les principes et les buts de la Charte des Nations Unies."

M. Byrnes a défini, dans des termes admirables, l'essence même du problème. La délégation de la Nouvelle-Zélande s'associe—entièrement, sans la moindre réserve—à cette politique. C'est là le but que nous devons chercher à atteindre, avec patience, avec fermeté, et résolution; cela et rien de moins. C'est à cela qu'avec le temps, nous devons aboutir si nous voulons nous acquitter de la grande et lourde responsabilité qui nous incombe à l'égard des hommes et des femmes de bonne volonté du monde entier; si nous voulons nous acquitter du grand devoir qui nous incombe à l'égard de nos enfants et des enfants de nos enfants, aussi loin que s'étende l'imagination, et leur épargner les horreurs de la guerre: cela et rien de moins.

La suite de la discussion est renvoyée à la séance suivante.

La séance est levée à 13 h. 57.

QUARANTIEME SEANCE PLENIERE

Tenue le lundi 28 octobre 1946 à 16 heures.

TABLE DES MATIÈRES

94. Discussion générale (suite): Discours de l'Emir Faisal Al Saud (Arabie saoudite), de M. Kiselev (République socialiste soviétique de Biélorussie) et de M. Parodi (France) 792

Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).

94. Discussion générale (suite)

Le PRÉSIDENT: Nous allons poursuivre la discussion générale.

Je donne la parole à l'Emir Faisal Al Saud, représentant de l'Arabie saoudite.

Emir FAISAL Al Saud (Saudi Arabia) (*translated from Arabic*): Saudi Arabia solemnly acclaims this meeting of the General Assembly of the United Nations in the New World, and hopes that it will in fact mark the advent of a really new world founded on principles of freedom, equality and justice. It was in this country that was born the idea of a new organization designed to replace the League of Nations — the League of Nations which failed because the United States of America refused to be a member, and also because the other nations lacked the enthusiasm needed to ensure its success. The new organization is starting out under favourable auspices. Every effort is being made to benefit from the experience gained by the League of Nations and to rectify, so far as circumstances permit, the errors committed in the past and in respect of which no individual person or group of persons can claim to be exempt.

Saudi Arabia, whose legislation is based on Islamic Law observed by over three hundred million souls, joins with President Truman and a great many of the speakers in this Assembly in expressing the hope that lasting peace and security for all may be established here, so that the people may devote themselves to improving their social and economic conditions.

The sole desire of Saudi Arabia is to see the reign of world freedom, with equal rights and duties for all men, communities and Governments; for the Arab civilisation is fundamentally democratic and knows no discrimination of race or colour, all men being equal in the eyes of the law.

It is not surprising, therefore, that the Government of Saudi Arabia should press for respect of the principle of complete equality between the States, whether great or small, strong or weak, since that is a natural right for all nations and there can be no greater power than that of right and justice.

The Government of Saudi Arabia therefore gladly welcomes any suggestion calculated to promote equality and justice in international life. If it is proposed that the General Assembly revise the right of veto granted to a group of Powers on the ground that such a privilege prevents the application of the principle on which our Organization is founded—the principle of equality between States—such a proposal will have our wholehearted support. Similarly, we shall welcome any proposal to strengthen the International Court of Justice or to increase the authority of international law, because any such measure would help to consolidate the framework of a justice which, according to the San Francisco Charter, should reign supreme throughout the world.

The best way to fulfil our aspirations towards a new world is through steadfast solidarity between the nations in applying the principles of justice and law. Saudi Arabia has effectively co-operated with her sister countries of the Arab

Emir FAISAL Al Saud (Arabie saoudite) (*traduit de l'arabe*): L'Arabie saoudite salue avec chaleur cette réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies dans le Nouveau Monde: nous espérons assister ici à l'avènement d'un monde réellement nouveau fondé sur les principes de liberté, de justice et d'égalité. C'est dans ce pays en effet qu'est née l'idée d'une organisation nouvelle destinée à prendre la place de la Société des Nations—Société des Nations qui a échoué parce que les Etats-Unis d'Amérique avaient refusé d'y adhérer, et parce que les autres nations n'ont pas eu l'enthousiasme qu'il fallait pour en assurer le succès. L'Organisation nouvelle débute sous des auspices favorables. Tous les efforts tendent à la faire bénéficier de l'expérience acquise par la Société des Nations et à redresser, dans la mesure où le permettent les circonstances, les erreurs commises dans le passé, et dont nul individu, nul groupement ne peut se flatter d'être exempt.

L'Arabie saoudite, dont la législation s'inspire de la loi musulmane observée par plus de trois cents millions d'êtres humains, se joint aux vœux formés par le président Truman et par un grand nombre des orateurs de cette Assemblée pour l'établissement d'une paix durable et d'une sécurité générale qui permettront aux peuples de se consacrer à l'amélioration de leurs conditions de vie économique et sociale.

L'Arabie saoudite n'a d'autre désir que de voir régner par le monde la liberté, ainsi que l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, les collectivités et les Gouvernements, car la civilisation arabe est une civilisation foncièrement democratique, qui ne connaît aucune différence de race ou de couleur, tous les hommes étant égaux devant la justice.

Aussi n'est-il pas étonnant que le Gouvernement de l'Arabie saoudite insiste pour que soit respecté le principe de l'égalité complète entre les Etats, grands ou petits, forts ou faibles, car c'est là un droit naturel pour toutes les nations, et il n'est pas de puissance qui prime la puissance du droit et de la justice.

Le Gouvernement de l'Arabie saoudite accueille donc avec empressement toute suggestion qui tend à promouvoir l'égalité et la justice dans la vie internationale. Si l'on propose à l'Assemblée générale de reviser le droit de veto accordé à un groupe de Puissances, du fait que c'est là un privilège qui empêche d'appliquer le principe de l'égalité entre les Etats, principe qui est à la base de notre Organisation, nous appuierons de tout cœur cette proposition. Nous accueillerons de même toute initiative qui tend à fortifier la Cour internationale de Justice ou à renforcer l'autorité de la loi internationale, car toute mesure de ce genre contribuera à consolider l'établissement de cette justice que le Pacte de San-Francisco se propose de faire régner de la façon la plus complète.

La voie la meilleure pour réaliser les espoirs d'un monde nouveau, c'est une solidarité inébranlable entre les nations dans l'application des principes de la justice et de la loi. L'Arabie saoudite a collaboré pratiquement avec ses sœurs

World in presenting a model of total solidarity which enables us to act as a single unit in building the future peace. The Arab League rests on this basis and is, as it were, a forerunner, in the Near East, of the United Nations.

In conclusion, I should like to thank the authorities who paved the way for this meeting and who have shown us such magnificent hospitality. God give us strength and guide us along the right path, for the greater good of mankind.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Kiselev, representative of the Byelorussian Soviet Socialist Republic.

Mr. KISELEV (Byelorussian Soviet Socialist Republic) (*Translated from Russian*): As more than a year has elapsed since the United Nations Charter was signed at the San Francisco Conference, it is now possible for us to sum up to some extent the results of the work carried out with a view to the establishment of a stable peace and security throughout the world.

Fifty-one nations signed this "Peace Charter" which proclaimed noble ideals for the struggle for the peace and security of the nations. The preamble to the Charter states:

"We the peoples of the United Nations,
"determined

"To save succeeding generations from the scourge of war, which twice in our lifetime has brought untold sorrow to mankind, and

"To reaffirm faith in fundamental human rights, in the dignity and worth of the human person, in the equal rights of men and women and of nations large and small, and

"To establish conditions under which justice and respect for the obligations arising from treaties and other sources of international law can be maintained, and
"To promote social progress and better standards of life in larger freedom,

"And for these ends
"To practice tolerance and live together in peace with one another as good neighbours, and
"To unite our strength to maintain international peace and security . . ."

These are the great purposes to be achieved and the problems to be faced by the United Nations. In these words are embodied the desires and hopes of millions of ordinary people, who earnestly long for peace and security. Although the United Nations has not been in existence long, and although considerable time was taken up in the establishment of the administrative machinery and in the organization of the work, it is nevertheless necessary to examine immediately its initial activities and the direction in which those activities are developing.

du monde arabe à constituer un modèle de solidarité totale qui leur permet d'agir comme un seul corps pour l'édification de la paix future. C'est sur ces fondations que repose la Ligue arabe qui est, dans le Proche-Orient, comme un précurseur de l'Organisation des Nations Unies.

Je conclus en remerciant toutes les autorités qui ont préparé cette réunion, et qui ont fait preuve à notre égard d'une si magnifique hospitalité, et je prie Dieu de suppléer à nos défaillances et de nous guider dans la bonne voie pour le plus grand bien de l'humanité.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Kiselev, représentant de la Républic socialiste soviétique de Biélorussie.

M. KISELEV (République socialiste soviétique de Biélorussie) (*traduit du russe*): Voici plus d'un an que la Charte des Nations Unies a été signée à la Conférence de San-Francisco. Cela nous permet, dans une certaine mesure, de faire le bilan des travaux effectués en vue d'établir une paix durable, et de garantir la sécurité dans le monde entier.

Cinquante et un Etats ont signé cette "Charte de la Paix" qui proclame nos nobles principes de la lutte pour la paix et la sécurité des peuples.

Nous lisons dans le préambule de la Charte:
"Nous, Peuples des Nations Unies,
"Résolus,
"A préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
"A proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
"A créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,
"A favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,
"Et à ces fins
"A pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,
"A unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales. . . ."

Tels sont les buts à atteindre, les problèmes à résoudre par l'Organisation des Nations Unies. Ce texte exprime les aspirations et les espoirs de millions de simples citoyens qui désirent sincèrement la paix et la sécurité. Bien que l'Organisation des Nations Unies existe depuis peu de temps, et bien qu'une partie considérable de ce temps ait été consacrée à la création d'un appareil administratif et à l'organisation du travail, il est pourtant nécessaire d'examiner dès à présent les premières activités de notre Organisation et la voie dans laquelle elle s'oriente.

More than a year has elapsed since the end of the second world war, which cost humanity millions of lives and unprecedented destruction. The horrors and sufferings which accompanied the second world war are still fresh in the memory of man; yet now, while the ashes of the conflagrations are still smouldering, while the tears are not yet dry on the faces of wives and mothers who have lost their husbands and sons in this war which was started by fascist and imperialistic elements, there is talk of a new, third world war.

In the pages of many reactionary, anti-popular American, English, Turkish, Greek and other newspapers there are rumours of an imminent new world war. All this gives rise to uncertainty and fear in the minds of the peoples of the world.

In whose interest is this hue and cry about a new war? It is in the interest of those who amassed enormous capital in the last world war, the large trusts and armament kings who received great profits from military supplies. In his answer to a question asked him by Alexander Werth, correspondent of the *Sunday Times,* Generalissimo Stalin gave a clear appraisal of these rumours.

Generalissimo Stalin said:

"I do not believe in a real danger of a 'new war.' Those who are clamouring about a 'new war' are chiefly military-political intelligence agents and their few supporters among civilian officials. They need this clamour if only: (*a*) to frighten with the spectre of war certain naive politicians from among the opponents and thereby help their Governments to wrest more concessions from these opponents; (*b*) to make it difficult for some time to reduce the military budgets of their countries; (*c*) to check demobilization of troops, and thereby prevent a rapid increase of unemployment in their countries.

"It is necessary to distinguish clearly between the hue and cry about a 'new war' which is taking place now and the real danger of a 'new war,' which does not exist at present."

Such is the realistic estimation of the existing situation given by Generalissimo Stalin. From this, of course, it does not follow that all is well in the international political field. On the contrary, this appraisal points to the existence of organizations and parties which wish to ensure the success of their own policy by speculating on the danger of "a new war." All this cannot but react unfavourably on the establishment of co-operation and mutual confidence between nations, especially between the Great Powers, without which it is impossible to build a durable peace.

It is necessary, in my view, to bring to the attention of the General Assembly yet another circumstance which cannot fail to react on the work of the Organization. I mean the efforts of

Il s'est écoulé plus d'un an depuis la fin de la seconde guerre mondiale qui a infligé au genre humain la perte de millions de vies, et des dévastations sans précédent. Le souvenir des horreurs et des souffrances engendrées par cette guerre est encore présent à tous les esprits. Cependant, parmi les ruines encore fumantes et alors que des femmes et des mères pleurent encore leurs maris et leurs fils tombés au cours d'une guerre déchaînée par les éléments fascistes et impérialistes, on entend déjà parler d'une nouvelle guerre mondiale.

Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Turquie, en Grèce et ailleurs, de nombreux journaux réactionnaires, opposés aux intérêts populaires, mènent grand bruit au sujet d'une nouvelle guerre mondiale qui serait imminente. Tout cela crée parmi les peuples une atmosphère d'insécurité et de crainte.

Mais a qui sert tout ce tapage? Ce sont ceux qui ont acquis des capitaux énormes pendant la dernière guerre, les grands trusts et les marchands de canons qui ont réalisé d'immenses bénéfices sur les fournitures de guerre. En répondant à une question qui lui avait été posée par Alexandre Werth, correspondant du *Sunday Times,* le généralissime Staline a donné une appréciation exacte de tout ce tapage .

Le généralissime a dit:

"Je ne crois pas que le danger d'une "nouvelle guerre" existe en fait. Ce sont les agents des services de renseignements militaires et politiques, et leurs sympathisants d'ailleurs peu nombreux parmi les fonctionnaires civils, qui répandent ces bruits alarmants au sujet d'une nouvelle guerre. Ils en ont besoin, ne serait-ce que: *a*) Pour effrayer, par le spectre de la guerre, certains hommes politiques naïfs des groupes adverses, et permettre ainsi à leurs Gouvernements d'arracher à ces adversaires le plus de concessions possibles; *b*) Pour entraver, pendant un certain temps, la réduction des budgets militaires de leurs pays; *c*) Pour freiner la démobilisation et prévenir ainsi les progrès du chômage dans leurs pays.

"Il faut faire une distinction très nette entre ce tapage de guerre que l'on mène actuellement et le danger réel d'une "nouvelle guerre", danger qui n'existe pas pour le moment."

Telle est l'appréciation réaliste de la situation actuelle faite par le généralissime Staline. Il ne faut certes pas en conclure que tout soit pour le mieux dans le domaine de la politique internationale. Cette analyse montre, au contraire, qu'il existe des organisations et des partis spéculant sur la menace d'une "nouvelle guerre" pour assurer le succès de leur propre politique. Tout cela ne peut manquer d'avoir des effets négatifs sur cette confiance mutuelle et cette collaboration entre nations, entre grandes Puissances surtout, qui sont indispensables à l'établissement d'une paix durable.

J'estime qu'il est nécessaire d'attirer l'attention de l'Assemblée générale sur une autre circonstance qui ne peut manquer d'affecter l'activité de l'Organisation. J'ai en vue les efforts déployés

certain States (Cuba, Australia) towards the amendment of the Charter which we signed and adopted, and particularly to revise that part of it which concerns the unanimity of the five Great Powers. The fact that an attempt is being made to amend the Charter at the very beginning of the existence of the United Nations, implies the existence of a threat that this Organization may become an instrument for the pursuance of a policy by certain nations or groups of nations instead of an instrument for the establishment of a durable universal peace. No other construction can be given to these intentions, whatever guise they may assume.

The representatives of several States have spoken openly against Article 27 of the Charter, which provides for the unanimity of the great Powers on decisions reached by the Security Council in matters affecting peace. The voices of the representatives of Peru, Venezuela, Argentina, Turkey and others have been raised from this very platform against the unanimity of the great Powers. The Belgian delegation took credit for the fact that already at the San Francisco Conference it had declared itself against the principle that the permanent members of the Security Council must take their decisions in common. Its arguments at San Francisco, the falsity of which was exposed at the time by the supporters of peace and security, have just been reiterated by the Belgian representative before this high Assembly.

The sole aim of the attacks against Article 27 of the Charter, which are based on the alleged wish to make the United Nations Organization more democratic, is to shatter the unity of the United Nations, for it is on the principle of unanimity of the great Powers that the very existence of the Organization is based. Any other method of taking decisions in the Security Council on vital matters relating to the organization of international peace involves the risk of changing this body into an instrument of one State or a bloc of States, whereby some nations may impose their will on others. This would bring the United Nations Organization to an inglorious end, for the essence of its existence is to enable the great Powers to take decisions in common.

Those who criticize the principle of unanimity of the permanent members of the Security Council forget the fact that the responsibility for the maintenance of peace and security falls primarily on the great Powers. They forget also that peace can only be established when the great Powers settle unanimously all the fundamental problems of peace and security.

The effort to achieve unanimity in deciding fundamental questions of principle must be the main task of the Members of the United Nations. That is the purpose of Article 27 of the Charter of the United Nations. That is why the Byelorussian delegation strongly objects to any revision of the Charter, and of Article 27 in particular.

par certains pays (Cuba et l'Australie) pour reviser la Charte que nous avons signée et adoptée, et plus particulièrement d'en reviser la partie relative à l'unanimité des cinq grandes Puissances. La tentative de reviser la Charte, des même de l'existence des Nations Unies, montre que l'on peut craindre que cette Organisation ne devienne un instrument au service de la politique de certains pays, ou groupes de pays, au lieu de contribuer à l'établissement d'une paix générale et durable. De telles tentatives ne sauraient s'expliquer autrement, quels que soient les prétextes qu'on invoque.

Les représentants de certains pays s'élèvent ouvertement contre l'Article 27 de la Charte qui prévoit l'unanimité des grandes Puissances lorsqu'il s'agit pour le Conseil de sécurité de régler les questions ayant trait à la paix. Les représentants du Pérou, du Venezuela, de l'Argentine, de la Turquie, etc., se sont prononcés ici même contre le principe de l'unanimité des grandes Puissances. La délégation belge s'est même félicitée d'avoir déjà protesté à San-Francisco contre le principe qui oblige les membres permanents du Conseil de sécurité à prendre leurs décisions de concert. Les arguments dont cette délégation avait usé à San-Francisco, et qui ont été alors réfutés par les partisans de la paix et de la sécurité, viennent d'être repris par le représentant belge devant cette haute Assemblée.

Les attaques dirigées contre l'Article 27 de la Charte, et que l'on essaie de justifier par un soi-disant désir d'accentuer le caractère démocratique de l'Organisation des Nations Unies, ont pour seul but de briser l'unité des Nations Unies; en effet, c'est sur le principe de l'unanimité des grandes Puissances que repose l'existence même de notre Organisation. En adoptant toute autre méthode pour prendre les décisions sur les questions vitales d'organisation de la paix internationale, le Conseil de sécurité risquerait de devenir l'instrument d'une Puissance ou d'un bloc de Puissances, ce qui permettrait à certains Etats d'imposer leur volonté aux autres. Cela mènerait l'Organisation des Nations Unies vers une fin sans gloire; car sa raison d'être est précisément de permettre aux grandes Puissances de prendre des décisions de concert.

Ceux qui critiquent le principe de l'unanimité des membres permanents du Conseil de sécurité oublient que c'est aux grandes Puissances qu'incombe en premier lieu la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité. On oublie d'autre part que, pour établir la paix, il faut que les grandes Puissances règlent à l'unanimité tous les problèmes essentiels de la paix et de la sécurité.

L'unanimité doit être le principal souci des Membres de l'Organisation des Nations Unies lorsqu'il s'agit de résoudre les questions de principe. Tel est le sens de l'Article 27 de la Charte des Nations Unies. Voilà pourquoi la délégation biélorusse s'élève énergiquement contre toute revision de la Charte, et en particulier de l'Article 27.

Furthermore, the Byelorussian delegation considers it necessary to examine certain aspects of the work of the Security Council. I wish to draw your attention particularly to the proposal made to the Security Council that it should ask all the Members of the United Nations to supply information regarding the numbers and disposition of their troops stationed in foreign countries other than ex-enemy territories.

It is well known that during the war against hitlerite Germany and its satellites, and also against imperialistic Japan, the armed forces of the Union of Soviet Socialist Republics, the United States of America and the United Kingdom were compelled, by military necessity, to enter the territories of a number of countries. Thus, for instance, the Soviet army was active in Poland, Yugoslavia, and Czechoslovakia, while British and American troops operated on French territory. There was nothing surprising or strange in this. The presence of foreign troops on the territory of non-enemy States was necessary in order to crush the fascist aggressors. This necessity, however, no longer exists since the war is over.

Nevertheless, some States have not withdrawn their troops from the territories in question. For nearly two years, British troops have remained in Greece, where they interfere in the internal affairs of that country.

A number of measures taken by the Government of the United Kingdom indicate that Great Britain is doing all she can to keep her troops in the countries of the Near East also.

According to available information, the number of British troops at present in Egypt is several times greater than the number which the United Kingdom has the right to maintain there in accordance with the Anglo-Egyptian Treaty of 1936. The United Kingdom is maintaining air units on the territory of Iraq, and is controlling the armed forces of that country. British troops are concentrated on the frontier of Iran and on the frontier between Turkey and Iraq. Large numbers of British troops are concentrated in Palestine and in Transjordan, where British bases and a network of aerodromes have been equipped, and strategic roads have been built.

In Indonesia, the United Kingdom has concentrated an enormous army. This army, which entered the country with the praiseworthy aim of disarming the troops of militaristic Japan, has embarked on one-sided military action against the Indonesian people who wish to secure their national independence.

The presence of the forces of the United States of America in China is causing alarm amongst democratic public opinion throughout the world. The increasing military aid given by the United States to certain elements in China against Chinese democratic forces is fostering civil war in that country, and arousing the anxiety not only of the Chinese, but of democratic public opinion throughout the world. This policy of the United States in China is in no way conducive to the maintenance of peace in the Far East.

Regardless of the attitude which the States

La délégation biélorusse estime, d'autre part, qu'il est nécessaire d'examiner certains aspects des travaux du Conseil de sécurité. Je désire attirer notamment votre attention sur la proposition faite au Conseil d'inviter tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies à fournir des renseignements sur les effectifs et le dispositif des troupes qu'ils maintiennent dans les pays étrangers autres que les pays ex-ennemis.

On sait que les nécessités de la guerre contre l'Allemagne hitlérienne et ses satellites, et contre le Japon militariste, ont obligé les forces armées de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni, à pénétrer sur le territoire de nombreux pays. C'est ainsi par exemple que l'Armée Rouge a opéré en Pologne, en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie, tandis que les troupes britanniques et américaines opéraient en France. Il n'y avait là rien d'étonnant ni d'étrange. La présence de troupes étrangères dans ces pays non ennemis était nécessaire pour assurer l'écrasement des agresseurs fascistes. Mais cette nécessité n'existe plus maintenant que la guerre est terminée.

Néanmoins, certains Etats n'ont pas retiré leurs troupes des pays en question. Voici bientôt deux ans que les troupes britanniques se trouvent en Grèce et qu'elles interviennent dans les affaires intérieures grecques. Le Gouvernement du Royaume-Uni a pris toute une série de mesures qui indiquent que la Grande-Bretagne fait tout son possible pour maintenir également ses troupes dans les pays du Proche-Orient.

Selon les informations dont on dispose actuellement, les forces britanniques en Egypte dépassent de plusieurs fois les effectifs que le Royaume-Uni a le droit d'y maintenir aux termes du Traité anglo-égyptien de 1936. Le Royaume-Uni maintient des unités aériennes sur le territoire de l'Irak et contrôle les forces armées de ce pays. Des forces armées britanniques se concentrent aux abords de l'Iran et à la frontière turco-irakienne. Des troupes britanniques se trouvent en grand nombre en Palestine et en Transjordanie. Des bases britanniques, un réseau de terrains d'aviation, ainsi que des routes stratégiques ont été aménagés dans ces pays.

Le Royaume-Uni a concentré une énorme armeé en Indonésie. Cette armée, venue pour accomplir la louable tâche de désarmer les troupes d'occupation du Japon militariste, a engagé des opérations militaires unilatérales contre le peuple indonésien qui n'aspire qu'à l'indépendance nationale.

La présence de troupes américaines en Chine inquiète l'opinion démocratique du monde entier. L'aide militaire de plus en plus marquée que les Etats-Unis d'Amérique fournissent à certains éléments chinois au détriment des forces démocratiques de la Chine contribue à y provoquer la guerre civile, et inquiète non seulement l'opinion publique chinoise, mais aussi l'opinion démocratique du monde entier. Cette politique des Etats-Unis en Chine ne contribue en rien au maintien de la paix en Extrême-Orient.

Quelle que soit l'attitude que les pays directe-

directly interested in this question may assume, the Byelorussian delegation feels obliged to draw attention to the fact that the pursuit of such a policy by the Governments of the United Kingdom and the United States of America towards non-enemy States cannot promote a spirit of sincere co-operation between the allied States, and is a direct contravention of the Charter. Article 2, Paragraph 1, of the Charter, for instance, states that "the Organisation is based on the principle of the sovereign equality of all its Members." Nevertheless, the Anglo-American armed forces exercise, on the territory of some Members of the United Nations, such wide powers and such privileges as can only be assumed by a conqueror over a defeated country. It is also impossible to reconcile the policy of the United States of America in China with the obligation placed on Members of the Organization by Article 1, paragraph 2, of the Charter, "to develop friendly relations among nations based on respect for the principle of equal rights and self-determination of peoples". Lastly, the activities of British and Dutch troops in Indonesia cannot be reconciled with Article 2, paragraph 4, of the Charter, which demands that Members of the United Nations "shall refrain in their international relations from the threat or use of force against the territorial integrity or political independence of any State, or in any other manner inconsistent with the purposes of the United Nations."

Humanity is tired of war, and genuinely desires that friendly co-operative relations, based on respect for the principle of equal rights and self-determination of peoples, should exist between nations and States; whereas, the maintenance by some Powers of their troops on the territories of other non-enemy States creates an atmosphere of anxiety and insecurity amongst the nations.

The next question with which I wish to deal is that of the situation prevailing in Franco Spain.

The Security Council has dealt for a long time with this question, the urgency and significance of which are fully apparent.

Everyone knows that the Franco regime was imposed on the Spanish people as a result of military interference on the part of the principal Axis Powers—hitlerite Germany and fascist Italy.

During the second world war Franco Spain was a loyal ally of Germany and Italy, supplying those countries with strategic raw materials and military information, and placing its ports and air bases at the disposal of these countries. Assertions that Spain took no part whatever in the second world war and remained a "non-belligerent country" are quite untrue. If Spain did not formally enter the war, this was due to circumstances entirely outside her own control. The fact that the Spanish "Blue Division" took part in battles against Soviet troops, side by side with the German fascist armies, is known to the whole world, and this can only be described as

ment intéressés entendent adopter à l'égard de cette question, la délégation biélorusse croit nécessaire de signaler que la politique ainsi poursuivie par les Gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique à l'égard de pays non ennemis ne peut favoriser l'esprit de collaboration sincère entre les Etats alliés, et que cette politique constitue une violation directe de la Charte. Nous lisons par exemple à l'Article 2, paragraphe 1, de la Charte que "l'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres". Cependant les forces armées anglo-américaines exercent sur le territoire de certains Membres des Nations Unies des droits et pouvoirs auxquels seul peut prétendre un vainqueur en pays conquis. Il est également impossible de concilier la politique des Etats-Unis d'Amérique en Chine avec l'obligation de "développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'ux-mêmes", qu'impose aux Membres de l'Organisation l'Article 1, paragraphe 2, de la Charte. Enfin, il est impossible de concilier l'attitude des troupes britanniques et hollandaises en Indonésie avec l'Article 2, paragraphe 4, de la Charte qui veut que les Membres de l'Organisation des Nations Unies "s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies".

L'humanité, lasse de la guerre, désire sincèrement qu'une collaboration amicale, fondée sur l'égalité et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, s'établisse entre nations et Etats. Le fait que certaines Puissances maintiennent leurs troupes sur les territoires de pays non ennemis crée une atmosphère d'inquiétude et d'insécurité parmi les peuples.

J'aborde maintenant la question de la situation qui existe dans l'Espagne de Franco.

Le Conseil de sécurité a étudié longuement cette question dont la gravité et l'urgence sont évidentes.

Tout le monde sait que le régime de Franco a été imposé au peuple espagnol par suite d'une intervention militaire des principales Puissances de l'Axe—l'Allemagne hitlérienne et l'Italie fasciste.

Au cours de la seconde guerre mondiale, l'Espagne franquiste a été l'alliée de l'Allemagne et de l'Italie. Elle leur fournissait des matières premières d'importance stratégique, ainsi que des renseignements militaires, et mettait à leur disposition ses ports et ses bases aériennes. Il est absolument faux de prétendre que l'Espagne n'a pris aucune part à la seconde guerre mondiale et qu'elle est restée "non belligérante". Si elle n'est pas entrée en guerre d'une façon officielle, cela est dû à des circonstances qui ne dépendaient nullement d'elle. Tout le monde sait que la "Division Bleue" espagnole a participé, aux côtés des troupes fascistes allemandes, aux

military action on the side of the Axis against the nations of the democratic coalition.

Even after the war, the Franco regime continues to serve as a centre for propaganda and the dissemination of dangerous fascist activity. Spain has become a refuge for German scientists engaged in research which endangers peace and humanity. The Franco Government has given shelter and assistance to a large number of war criminals, Nazi leaders and agents, who are using Spain as an operational base for their activities and for their plans to organize a military revenge.

The Franco regime continues to exist as a centre for the fascist plot against freedom-loving peoples, and as a springboard for a future war which may once again spread throughout the whole world. Under Franco's domination Spain continues to be an armed camp.

These are the facts: they are convincing and obvious, and it was natural to expect the Security Council to take all the measures in its power, since the activities of the Franco regime in Spain are of the nature described in Article 34 of the Charter.

That is why peace-loving nations welcomed the Polish Government's proposal in the Security Council, that the Council should ask all those Members of the United Nations which maintain diplomatic relations with the Franco Government to break off those relations immediately. This would have been an effective means of influencing Franco Spain, and would have led to a definite change of situation in that country. It would have weakened the international position of the Franco regime, and would have confronted it with a political crisis.

But the Security Council rejected the resolution submitted by the Polish representative. Instead of taking effective steps, the Security Council chose the method of formal procrastination. We do not know the reasons which motivated the establishment of a sub-committee to investigate the Spanish situation, as this situation was extremely well known to the members of the Council.

Moreover, on the basis of the documents which it examined, the Sub-Committee came to the conclusion that in fact the Franco regime was by its nature, structure and general line of conduct, a fascist regime, brought into being largely with the help and based on the model of hitlerite nazi Germany and the fascist Italy of Mussolini. The Sub-Committee decided that the existing situation in Spain was such that its continuance might actually endanger the maintenance of international peace and security.

Yet, in spite of this, and after a further lengthy examination, the Spanish problem found no positive solution in the Security Council.

The Council, instead of taking effective measures in relation to Franco Spain, passed a resolution rejecting the use of all positive coercive

opérations contre les forces soviétiques. Cette participation ne peut être qualifiée que d'intervention militaire aux côtés de l'Axe contre les pays de la coalition démocratique.

Le régime de Franco reste, même après la guerre, un centre de propagande et un dangereux foyer d'activités fascistes. L'Espagne abrite des savants allemands qui poursuivent des recherches mettant en danger la paix et l'humanité. Le Gouvernement de Franco accorde droit d'asile et soutien à un grand nombre de criminels de guerre, d'agents et de chefs nazis; ceux-ci utilisent l'Espagne comme base d'opérations, y poursuivent leurs activités et y préparent leurs plans de future revanche militaire.

Le régime de Franco demeure le centre du complot fasciste dirigé contre l'humanité éprise de liberté, et l'Espagne peut servir de tremplin à une guerre susceptible de s'étendre au monde entier. Sous la domination de Franco, l'Espagne demeure un camp armé.

Tels sont les faits. Ils sont évidents, convaincants. Etant donné que les activités du régime franquiste en Espagne ont le caractère visé par l'Article 34 de la Charte, on pouvait compter que le Conseil de sécurité prendrait toutes les mesures en son pouvoir.

C'est pourquoi l'humanité pacifique a salué la déclaration du Gouvernement polonais proposant au Conseil de sécurité d'inviter tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies qui entretiennent des relations diplomatiques avec le Gouvernement de Franco à rompre ces relations immédiatement. Une telle mesure aurait exercé une pression efficace sur l'Espagne franquiste et aurait entraîné un net changement de la situation en ce pays. Cela aurait affaibli la position internationale du régime franquiste et l'aurait obligé à faire face à une crise politique.

Mais le Conseil de sécurité a rejeté la résolution proposée par le représentant de la Pologne. Au lieu de prendre des mesures efficaces, le Conseil s'est engagé dans la voie des formalités dilatoires. On se demande pour quelles raisons il a fallu créer un sous-comité pour étudier la situation en Espagne, étant donné que cette situation était fort bien connue de tous les membres du Conseil.

D'ailleurs, après avoir étudié les documents, le Sous-Comité a conclu que le régime de Franco était, par son caractère, sa structure et sa politique générale, un régime fasciste créé, dans une grande mesure, avec l'appui et à l'instar de l'Allemagne nazie de Hitler et de l'Italie fasciste de Mussolini. Le Sous-Comité a constaté que la prolongation de la situation actuelle en Espagne pourrait menacer la paix et la sécurité internationales.

Cependant, malgré cela et un nouvel examen prolongé, le Conseil de sécurité n'a pas su résoudre la question espagnole d'une façon positive.

Au lieu de prendre des mesures effectives contre l'Espagne franquiste, le Conseil de sécurité a adopté un résolution rejetant toutes mesures

measures by the Members of the United Nations against the Franco fascist regime. By this resolution, the Security Council resigned itself to accepting the situation created by the Franco Government, which may lead to the violation of peace and security throughout the world.

The Byelorussian delegation takes note of the fact that the solution of the problem of Franco Spain by the Security Council is completely unsatisfactory.

The nations of the whole world demand, in the name of international security and justice, joint action on the part of the democratic nations with regard to the Franco Government. It is our sacred duty to do everything possible to destroy the hotbed of fascism in Spain. The Franco regime, which has been imposed by force upon the Spanish people, must receive no support whatsoever from the Governments of the States, Members of the United Nations.

The Byelorussian delegation therefore insists that the Security Council should again consider the question of Franco Spain, and hopes that it will be examined in accordance with the principles of collective security. It is essential that the States members of the Security Council should, in examining important matters affecting peace and security, forget the economic and political interests of their own countries and should, in accordance with Article 24 of the Charter, take prompt and effect action in respect of countries which, under the provisions of Article 39 are violating peace and security.

The entire democratic world knows that the Spanish people are impatiently awaiting their liberation from the fascist dictatorship of Franco. History has placed the problem of the liquidation of fascism in Spain on the agenda. The sooner and more completely this problem is solved, the sooner and the more completely will Spain join the family of democratic States, united in their desire to ensure world peace.

Peace is the most ardent wish of the vast majority of mankind. The peoples of the whole world are certain that we can all be loyal friends in the establishment of peace, even as we were loyal allies in the grim days of the war.

The Byelorussian delegation expresses the hope that the representatives to the present session of the General Assembly will show a spirit of cooperation and mutual trust in the solution of the highly important problems on our agenda.

The peoples of the world are watching our progress with attention, and expect from us just and effective decisions. Our task is to justify these expectations.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Rzymowski, representative of Poland.

Mr. RZYMOWSKI (Poland) (*translated from French*): The activities of the United Nations, which are the subject of our debate, have as yet been of too short duration to enable us to draw any essential conclusions as to their general character.

réelles de pression contre le régime fasciste de Franco de la part des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Par là même, le Conseil en est venu à accepter la situation créée par le régime franquiste, et qui est susceptible de troubler la paix et la sécurité du monde.

La délégation biélorusse constate que la question de l'Espagne franquiste a été résolue par le Conseil de sécurité d'une manière absolument défectueuse.

Les peuples du monde entier exigent, au nom de la sécurité internationale et de la justice, que les pays démocratiques prennent des mesures collectives à l'égard du Gouvernement de Franco. C'est notre devoir sacré de faire tout notre possible pour supprimer le foyer du fascisme en Espagne. Il faut que les Etats Membres des Nations Unies refusent tout soutien au régime de Franco, qui a été imposé par la violence au peuple espagnol.

C'est pourquoi la délégation biélorusse demande avec insistance que le Conseil de sécurité étudie à nouveau la question de l'Espagne franquiste. Nous espérons que cette question sera examinée conformément au principe de la sécurité collective. Lorsqu'il s'agit de questions vitales pour la paix et de la sécurité, il faut que les Etats membres du Conseil renoncent à leurs intérêts particuliers économiques et politiques, et prennent des mesures promptes et efficaces, conformes à l'Article 24 de la Charte, contre les pays qui, selon l'Article 39, mettent en danger la paix et la sécurité du monde.

Le monde démocratique tout entier sait que le peuple espagnol attend avec impatience sa libération de la dictature fasciste de Franco. C'est l'histoire qui met à l'ordre du jour la question de la liquidation du fascisme espagnol. Plus vite et plus complètement ce problème sera résolu, plus vite et mieux l'Espagne s'intégrera à la famille des Etats démocratiques qu'unit un désir commun d'assurer la paix du monde.

La paix, voilà ce que les peuples, dans leur immense majorité, désirent le plus ardemment. Les peuples du monde entier sont convaincus que nous pouvons tous nous unir loyalement pour édifier la paix, de même que nous avons été unis au cours des années cruelles de la guerre.

La délégation biélorusse espère que les représentants à cette Assemblée générale feront preuve d'esprit de collaboration et de confiance mutuelle en vue de résoudre les très importantes questions qui figurent à l'ordre du jour.

Les peuples du monde suivent attentivement nos travaux et attendent de nous des solutions équitables et efficaces. Il faut que nous justifions ces espoirs.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. RZYMOWSKI, représentant de la Pologne.

M. RZYMOWSKI (Pologne): L'activité des Nations Unies, qui est l'objet de nos débats, a été trop brève encore pour que nous puissions en tirer des conséquences essentielles et portant sur son caractère général.

In fact, both the Secretary-General's report, and that of the Security Council, only deal with the first brief period of our work together—the most difficult period, when the United Nations, labouring under the handicaps of a nomadic life, had not yet been able to solve its administrative problems. It was, above all, a preliminary period, when all had not yet learned that our Organization, according to Article 1 of the Charter, should be "a centre for harmonizing the actions of nations" for the attainment of their common ends.

Our greatest achievement to date, or rather the one which constitutes our capital stock, is the fact that our young Organization has become, for all peoples, a real source of hope for lasting peace and friendly co-operation among Governments.

No words of mine can express the great hopes that the United Nations has aroused in the people of Poland, who suffered such enormous losses during the war and during the horrible nazi occupation. To every Pole, the United Nations represents the common interest in maintaining peace, and, therefore, the primary interest of the Polish people.

We have learned from the second world war that peace is indivisible and collective, and that, if it is threatened in any part of the world, the security, peace and freedom of our people are also threatened.

We have learned that only the common effort of all nations, great and small, can maintain and ensure peace; but we have also learned that although, in this hall, we all have the same rights and duties, equal opportunities and equal participation in the decisions of war are not open to us all; and that, consequently, the part we play in maintaining peace varies from one nation to another.

We consider that our Organization is based on the co-operation of the great Powers, that co-operation which was the primary factor in victory and the liberation of mankind, and which today must become the primary factor in maintaining peace.

Is it not evident that all the United Nations share this opinion? Were this not so, would they have signed the Charter which provides that only the great Powers shall be permanent Members of the Security Council, our key instrument in the struggle for peace, and which imposes special obligations on these Powers, thus giving them a special importance within our Organization?

It is precisely for this reason that Poland has opposed, and will continue to oppose, all attempts to divide the great Powers and to create coalitions of nations directed one against the other.

For this reason also, Poland has opposed and will continue to oppose all attempts to interfere with the voting procedure within the Security Council. We consider that the significance of this procedure lies in the fact that it compels the great Powers to seek mutual understanding, to search for what unites them, not what divides them.

En fait, le rapport du Secrétaire général et celui du Conseil de sécurité n'affectent que la première et brève période de notre travail en commun, période la plus difficile, où les Nations Unies, en proie aux difficultés d'une existence nomade, n'avaient pu encore résoudre les problèmes administratifs, et surtout période préliminaire où tous n'avaient pas encore appris que, selon l'Article 1 de la Charte, notre Organisation doit être "le centre où s'harmonisent les efforts des nations" vers leurs fins communes.

Aussi, ce que nous avons accompli de mieux jusqu'à présent, ou plutôt ce qui est notre capital social, c'est que notre jeune Organisation est devenue la source même de l'espoir des peuples, de leur espoir d'une paix durable et d'une collaboration amicale entre Gouvernements.

Mes paroles ne sauraient exprimer les grands espoirs que les Nations Unies ont fait naître chez le peuple polonais qui, durant la guerre et l'horrible occupation hitlérienne, a subi des pertes immenses. Pour chaque Polonais, l'Organisation des Nations Unies représente l'intérêt commun de maintenir la paix, et par conséquent l'intérêt primordial du peuple polonais.

Nous avons appris, après la deuxième guerre mondiale, que la paix est indivisible et collective, et que, si elle était menacée à un point quelconque du globe, la sécurité, la paix et la liberté de notre peuple seraient menacées également.

Nous avons appris que seul l'effort commun de toutes les nations, grandes et petites, peut maintenir et garantir la paix; mais aussi que, tout en ayant dans cette salle les mêmes droits et les mêmes devoirs, nous ne disposons pas tous des mêmes possibilités, et n'avons pas part égale aux décisions de guerre; et, par conséquent, que le rôle que nous jouons dans le maintien de la paix diffère d'une nation à l'autre.

Aussi, nous considérons que notre Organisation se fonde sur la collaboration des grandes Puissances, cette collaboration qui a été le facteur primordial de la victoire et de la libération de l'humanité et qui, aujourd'hui, doit devenir le facteur primordial du maintien de la paix.

N'est-il pas clair que toutes les Nations Unies partagent cette opinion? Sans cela, auraient-elles signé la Charte qui prévoit que seules les grandes Puissances sont les membres permanents du Conseil de sécurité, notre instrument essentiel dans la lutte pour la paix, et qui impose aux grandes Puissances des devoirs spéciaux, leur conférant une importance particulière au sein de notre Organisation?

C'est précisément pour cette raison que la Pologne s'est opposée et continuera à s'opposer à toutes tentatives de diviser les grandes Puissances et de créer des coalitions de nations dirigées les unes contre les autres.

C'est pour cette raison aussi que la Pologne s'est opposée, et continuera à s'opposer à toutes tentatives de porter atteinte au règlement relatif au vote au sein du Conseil de sécurité. Nous considérons que la signification de cette procédure consiste en ce qu'elle oblige les grandes Puissances à chercher à s'entendre, à chercher ce qui les unit, non ce qui les divise.

It is from this very procedure, a sort of political and legal apotheosis of co-operation and unanimity of the great Powers, that springs the hope derived by all mankind from the United Nations.

Is it not obvious that, not only the small Powers, but especially the great Powers refuse to accept decisions affecting their destiny which are taken in spite of themselves by a fortuitous majority, such as might be formed by the concurrence of nations which frequently remain aloof, remote from great struggles and historic upheavals?

We cannot abandon the principle of unanimity of the great Powers. Should we do so, we should destroy the very foundation of the structure which, at the cost of such great effort, we have just begun to erect!

This, also, is the reason why Poland supports everything in the Charter that compels the great Powers to seek unanimity. It is the reason why, at the Paris Conference, we voted for the principle of the two-thirds majority and against that of a simple, a haphazard, majority.

What we were, and are still, aiming at, is the enlargement of what might be called the sum total of agreement among all the nations.

The Polish delegation, however, has not limited itself, in its constant struggle for peace, to proclaiming and maintaining the principle of unanimity among the great Powers.

Poland adopted the principle that fascism means war, a principle which has been only too dramatically established in recent years; that is why, having fought on all fronts, on land, on sea and in the air, as well as underground, and having suffered most cruelly of all the nations invaded by the Hitler-fascists, Poland has brought the Spanish question before the Security Council.

The echo that went round the world when Poland raised her voice, provides a striking proof of the extreme urgency of this issue.

Is it not a paradox, and a cruel paradox, that long after world opinion has condemned the greatest fascist criminals, Hitler and Mussolini, and after justice has been done, their creature, Franco, should still be in power, oppressing the people of Spain and endangering the peoples of other countries, propagating fascism and scoffing at our efforts towards peace?

We hope that the United Nations will no longer tolerate the intolerable, and will put an end to a situation that may jeopardize the very principles we all wish to see established in the world.

The Polish delegation applauds and welcomes with respect the report of the Secretary-General, in which he deals with the Spanish question with deep insight and an equally deep concern that the United Nations should really fulfil its purpose in the struggle for peace and security. Mr. Trygve Lie has rightly said that the fascist sur-

C'est précisément cette procédure, qui est en quelque sorte l'apothéose politico-juridique de la collaboration et de l'unanimité des grandes Puissances, qui constitue la source de l'espoir que l'humanité tout entière puise dans l'Organisation des Nations Unies.

N'est-il pas évident que non seulement les petites Puissances, mais surtout les grandes Puissances, se refusent à accepter des décisions sur leur sort, prises, à leur corps défendant, par une majorité tout accidentelle, susceptible de se former par les voix de ceux qui eux-mêmes se tiennent souvent à l'écart, loin des grandes luttes et des bouleversements historiques?

Nous ne pouvons abandonner le principe de l'unanimité des grandes Puissances. Si nous le faisions, nous démolirions les fondements mêmes de l'édifice que nous avons seulement commencé à bâtir, avec combien de peine!

C'est pour cette raison encore que la Pologne appuie dans la Charte tout ce qui oblige les grandes Puissances à chercher l'unanimité. C'est pour cette raison qu'à la Conférence de Paris nous avons voté pour le principe de la majorité des deux tiers et contre le principe d'une majorité simple—majorité accidentelle.

Ce que nous visions, et ce que nous visons toujours, c'est l'élargissement de ce qu'on pourrait appeler la somme d'accord entre toutes les nations.

Cependant, dans sa lutte constante pour la paix, la délégation polonaise ne s'est pas bornée à proclamer et maintenir le principe de l'unanimité des grandes Puissances.

En partant du principe que le fascisme, c'est la guerre, principe qui n'a été que trop dramatiquement établi au cours de ces dernières années, la Pologne, qui a combattu sur tous les fronts, sur terre, sur mer, dans les airs, ainsi que dans la clandestinité, et qui, de tous les pays envahis par les hitléro-fascistes, a souffert le plus, la Pologne a saisi le Conseil de sécurité de la question espagnole.

L'écho qui a retenti de par le monde lorsque la voix de la Pologne s'est élevée, est une preuve éclatante que cette question est de la plus brûlante actualité.

N'est-ce pas un paradoxe, un paradoxe cruel, qu'après que l'opinion du monde ait depuis longtemps condamné les plus grands criminels fascistes, Hitler et Mussolini, et que justice ait été faite, leur créature, Franco, soit encore au pouvoir, opprimant le peuple espagnol et en menaçant d'autres, propageant le fascisme et se moquant de nos efforts pour la paix?

Nous espérons que les Nations Unies ne vont plus tolérer ce qui est intolérable, et mettront fin à une situation qui risque de compromettre les principes mêmes que nous voulons tous voir établis dans le monde.

La délégation polonaise a applaudi, et elle salue avec respect, le rapport du Secrétaire général qui a parlé de la question espagnole avec autant de justesse que de profond souci de voir les Nations Unies servir véritablement leurs buts dans la lutte pour la paix et la sécurité. M. Trygve Lie a dit avec raison que les fascistes

vivors want war and revenge. There is no doubt that by crushing fascism in Spain we should be taking a great step towards maintaining world peace. The Polish delegation notes with satisfaction the position taken up by the Secretary-General, and welcomes it as an expression of that political initiative to which he is entitled under the Charter.

Ours is not the unhappy tradition of the League of Nations, where the Secretary-General was a mere official in charge of administrative matters, and not the guardian of peace, justice and international co-operation.

However, the Polish delegation is regretfully obliged to observe that fascist Spain is not the only European country where the pernicious and criminal ideas of Hitler are still alive. The Polish people view with anxiety the chauvinist leanings towards revenge that are tolerated in certain parts of Germany.

The Polish people derived deep satisfaction from the fact that, for the first time in history, an international tribunal condemned to death the leading war criminals. But we are afraid that the ideas these crimials have implanted in the German people, poisoning their minds for a long time to come, may revive again in the country which so easily became the world centre of fascism.

We cannot allow the hope of dividing the great Powers, whose unity made victory possible, to revive German military aspirations and thirst for revenge, and to raise once more before us the spectre of German aggression.

We all live and work with two objectives in mind: to maintain peace and to rebuild war devastation. Allow me to emphasize the fact that these two objectives are one and the same.

We have not all undergone the same ravages of war, and it is fortunate that so many nations escaped the sufferings to which the people of Poland were subjected. But I must also state that the reconstruction of devastated countries must not, in the future, become the exclusive task of those who have been most cruelly affected, any more than it has been in the past.

Not only for humanitarian reasons, but also in their own interests, those countries that suffered little or no damage and have benefited from this fact during the initial post-war period, must give help to the devastated countries. This is essential if we are to advance in step together, towards a better future. This is essential if we are to re-establish markets for those countries that lost little or nothing of their productive capacity through the war. And it is essential if we are to keep faith with the millions who died fighting for us all.

The storm of war is over, but hundreds of thousands of human derelicts, stranded like wrecks, still await our help. The problem of displaced persons should be solved in such a way as not to become a weapon in the hands of those who, for political reasons, are trying to delay the repatriation of these unfortunate people. The

qui ont survécu veulent la guerre et la revanche. Certes, en écrasant le fascisme en Espagne, nous ferons un grand pas en avant dans le maintien de la paix mondiale. La délégation polonaise note avec satisfaction la position prise par le Secrétaire général et l'accueille comme exprimant cette initiative politique dont il a le droit de faire montre conformément à la Charte.

Nous n'avons que faire de la malheureuse tradition de la Société des Nations, où le Secrétaire général n'était qu'un fonctionnaire chargé de l'administration, et non pas le gardien de la paix, de la justice et de la collaboration internationales.

Mais la délégation polonaise se voit obligée de constater avec regret que l'Espagne fasciste n'est pas le seul pays européen où vivent encore les néfastes et criminelles idées hitlériennes. C'est avec inquiétude que le peuple polonais voit les tendances chauvinistes de revanche tolérées dans certaines parties de l'Allemagne.

Le peuple polonais a été profondément satisfait du fait que, pour la première fois dans l'histoire, un tribunal international ait condamné à mort les plus grands criminels de guerre. Nous craignons cependant que les idées que ces criminels ont inculquées au peuple allemand, et qui l'ont empoisonné pour longtemps, ne revivent à nouveau dans ce pays qui, si facilement, devint le centre mondial du fascisme.

Nous ne pouvons permettre que les espoirs de diviser les grandes Puissances, à l'unité desquelles nous devons la victoire, raniment en Allemagne des aspirations militaires et la soif de revanche, et dressent à nouveau devant nous le spectre de l'agression allemande.

Tous, nous vivons et travaillons animés de deux désirs: maintenir la paix et reconstruire ce qui a été ravagé par la guerre. Permettez-moi de souligner que ces deux désirs n'en font qu'un.

Nous n'avons pas tous subi les mêmes ravages de guerre, et il est heureux que tant de nations n'aient pas eu à souffrir ce que le peuple polonais a souffert. Mais je dois dire aussi que la reconstruction des pays dévastés ne doit pas, à l'avenir, pas plus qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, devenir la tâche exclusive de ceux qui ont été le plus cruellement atteints.

Non seulement pour des raisons humanitaires, mais dans leur propre intérêt également, les pays peu ou point éprouvés et qui ont bénéficié de ce fait dans la période initiale d'après guerre, doivent porter aide aux pays ravagés. Il le faut pour que nous marchions ensemble, et d'un même pas, vers un avenir meilleur. Il le faut pour rétablir les marchés pour les pays que la guerre n'a point, ou peu, atteint dans leur puissance productrice. Et il le faut parce que tel est le testament des millions d'hommes qui ont péri en luttant pour nous tous.

L'orage de la guerre est passé, mais des centaines de milliers de naufragés, rejetés comme des épaves, attendent encore d'être secourus. Le problème des personnes déplacées devrait être résolu de façon à ne pas devenir une arme aux mains de ceux qui, pour des motifs politiques, essayent de retarder le rapatriement de

international assistance they must receive should be directed first and foremost to hastening their repatriation, so that they can return to their families as soon as possible, and help to rebuild their homes.

This should be the aim of any international assistance within the framework of the reconstruction of devastated countries, rather than artificial support of bankrupt good-for-nothings, who are bound to disappear from the political scene.

The eyes of the world are on us now. It is not only the peoples whose accredited representatives are here present who look to us with hope and confidence, but also tens of millions of human beings who, in many countries, are not recognised as human beings at all.

We consider that the Trusteeship Council, the establishment of which is impatiently awaited by the whole world, should begin its work by exposing the hypocrisy concealed in certain statements. Fine words about liberty and democracy, coming from the lips of those who treat the so-called "colonial" peoples in such barbaric fashion, are an insult to humanity.

Of all independent peoples, perhaps the Poles know best how far racial hatred can lead. Six million Polish citizens were murdered in the gas chambers of Oswiecim, Majdanek and Treblinka, merely because they were supposed to belong to an "inferior race."

It was with deep emotion that we heard the Secretary-General say, in this Assembly, that millions of people expect us to apply the principles that will grant them equality and human rights.

When we establish the Trusteeship Council, let us think of those millions who are most oppressed, and who are looking to us with hope. And let us not forget that, in our own countries, millions are listening to us; good, simple people who say what they think and call mere talk and hypocrisy by their proper names.

Future generations will not judge us by what we say here about the basic equality of man without distinction of race or nationality, but by what we accomplish.

We are not discouraged by momentary failures or the temporary lack of agreement and unanimity within the Security Council. We are confident that this will change, because mankind wants understanding, not disagreement; prosperity, not poverty; peace, not bloodshed. We are not disturbed by an exchange of conflicting opinions, sharp though it may be, for such is the normal democratic usage in international life.

We hope and believe that the great Powers, on whom so much depends, will, with the help of the United Nations, find a common language, a common path to lead us towards prosperity

ces malheureux. Il faut que l'aide internationale, qui doit leur être apportée, vise avant tout à avancer leur rapatriement, afin qu'ils rentrent dans leurs familles le plus tôt possible et contribuent à la reconstruction de leurs foyers.

Tel devrait être le but de toute aide internationale dans le cadre de la reconstruction des pays ravagés, au lieu d'accorder un soutien artificiel à des faillis et des vauriens qui doivent disparaître de la scène politique.

Le monde entier nous regarde en ce moment. Ce ne sont pas seulement les peuples dont les représentants accrédités siègent ici, qui tournent leurs yeux vers nous avec espoir et confiance. Des dizaines de millions d'êtres humains nous regardent, qui, dans de nombreux pays, ne sont pas reconnus comme ayant la qualité humaine.

Nous croyons que le Conseil de tutelle, dont la création est attendue avec impatience par le monde entier, devrait commencer son œuvre en dévoilant l'hypocrisie masquée dans certaines déclarations. Les belles paroles sur la liberté et la démocratie, lorsqu'elles viennent de la bouche de ceux qui traitent de façon si barbare les peuples dits "coloniaux", sont une insulte à l'humanité.

De tous les peuples indépendants, les Polonais savent le mieux, peut-être, jusqu'où peut mener la haine de race. Six millions de citoyens polonais ont été assassinés dans les chambres à gaz d'Oswiecim, Majdanek et Treblinka, uniquement parce qu'ils appartenaient, disait-on, à une "race inférieure".

Aussi est-ce avec une émotion profonde que nous avons entendu le Secrétaire général dire ici que des millions d'hommes attendent de nous que nous appliquions les principes qui leur accordent l'égalité et les droits de l'homme.

En créant le Conseil de tutelle, pensons à ces millions d'hommes, les plus opprimés, qui nous regardent avec espoir. Et n'oublions pas que, dans nos propres pays, des millions d'hommes nous écoutent, de simples braves gens, qui disent ce qu'ils pensent, qui appellent "verbiage", le verbiage, et "hypocrisie", l'hypocrisie.

Les générations futures ne nous jugeront pas selon ce que nous aurons dit ici sur l'égalité foncière des hommes sans distinction de race ou de nationalité, mais selon ce que nous aurons accompli.

Nous ne sommes pas découragés par les insuccès momentanés, le manque passager d'accord et d'unanimité au sein du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que cela changera parce que l'humanité veut qu'il y ait entente, et non désaccord, prosperité, et non misère, paix, et non effusion de sang. Nous ne nous inquiétons pas de l'échange, même un peu vif, d'avis contraires, parce que tel est l'usage démocratique normal dans la vie internationale.

Nous croyons et nous espérons que les grandes Puissances, dont tant de choses dépendent, trouveront avec l'aide de toutes les Nations Unies un langage commun, une voie commune qui nous

and human happiness. Is it not for this that we have met together?

No people in the world, no Government, has a monopoly of political wisdom, democracy or political ideas. No Government can claim the exclusive title of leader of mankind.

It is only in unison that we can accomplish this great task; it is only in unison that we can win the peace as we have won the war. This idea was bequeathed to us by the great President Roosevelt. We believe that the United Nations and its principal organ, the Security Council, will achieve this historic purpose.

The Polish delegation will do everything within its limited means to bring about the unity of nations so sorely needed by the world.

THE PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Parodi, representative of France.

Mr. PARODI (France) (*translated from French*): Before I speak of anything else I would like first of all to associate the French delegation with the tribute which so many have already paid here to the respected memory of that great statesman, and leader of peoples, the deeply lamented President Roosevelt.

I would also like to thank President Truman for having inaugurated our present session with the very valuable speech which so happily opened our deliberations.

From sheer force of circumstances all speeches made from this platform must, so to speak, follow a certain plan. I, in my turn, would like to tell you how I view the balance sheet of the first few working months of the organs which constitute the United Nations, and what, as I see it, are the lessons to be learned from them.

When the first part of the session of the Assembly was held in London in January last, none of the organs of the United Nations was really yet in existence. Now we may look back and measure the distance already covered.

The Security Council has been set up. It began work immediately. It has already held a large number of meetings and may be said to have been, in accordance with the Charter, practically in continuous session. It has examined difficult problems and, I think I may say, studied them carefully and with an open mind.

It cannot, of course, be said that the Council has solved all the problems submitted to it, nor that the solutions reached by it have always been as complete and satisfactory as we might have wished.

But let us admit that, even where the Security Council has not succeeded in reaching a solution, it has at least indicated the directions in which it might be sought. Moreover, we must understand clearly, that it is from the actual working of the

mènera vers le bien-être et le bonheur humain. N'est-ce pas pour cela que nous nous sommes réunis?

Nul peuple au monde, nul Gouvernement n'a le monopole de la sagesse politique, de la démocratie, des idées politiques. Nul Gouvernement ne peut prétendre au titre exclusif de guide de l'humanité.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons accomplir cette grande tâche; ce n'est qu'ensemble que nous pourrons gagner la paix, comme nous avons gagné la guerre. Cette idée nous a été léguée par le grand Président Roosevelt. Nous avons foi que les Nations Unies et leur principal organe, le Conseil de sécurité, atteindront ce but historique.

Dans la mesure de ses modestes moyens, la délégation polonaise fera tout pour que l'unité des nations, dont le monde a si grand besoin, se réalise.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Parodi, représentant de la France.

M. PARODI (France): Je ne veux pas prendre la parole à cette tribune sans d'abord associer la délégation française à l'hommage qui a été tant de fois rendu ici à la mémoire respectée du conducteur de peuples, du grand homme d'Etat qu'a été le très regretté Président Roosevelt.

Je veux exprimer également nos remerciements à M. le Président Truman pour avoir inauguré notre présente session et pour avoir prononcé le très important discours qui a si heureusement ouvert nos travaux.

La force même des choses impose aux discours prononcés à cette tribune une sorte de cadre commun. Je veux à mon tour indiquer comment je vois le bilan des premiers mois d'activité des organismes qui constituent les Nations Unies, et les enseignements qui me paraissent s'en dégager.

Lorsqu'en janvier dernier la première partie de la session de l'Assemblée avait eu lieu à Londres, aucun des organes des Nations Unies n'existait encore réellement. Aujourd'hui, nous pouvons regarder en arrière et mesurer le chemin qui a été déjà parcouru.

Le Conseil de sécurité a été constitué. Il a commencé à fonctionner aussitôt. Il a tenu jusqu'à maintenant un grand nombre de séances, et nous pouvons dire que, conformément à la Charte, il a pratiquement siégé en permanence. Il a examiné des problèmes difficiles, il les a étudiés, je crois pouvoir le dire, avec soin, avec un large esprit d'objectivité.

Certes, on ne peut dire que le Conseil ait fourni des solutions à tous les problèmes qui lui ont été soumis, ni que les solutions qu'il a apportées aient toujours été aussi complètes et satisfaisantes que nous aurions pu le souhaiter.

Mais reconnaissons que, même lorsque le Conseil de sécurité n'a pas pu aboutir à une solution, il a au moins indiqué les directions dans lesquelles les solutions pouvaient être cherchées. Il faut d'ailleurs bien comprendre que c'est le

Security Council that we must expect, gradually, to learn how, in due course, a procedure for the settlement of disputes may gradually be established, for after all the Charter has only given a general outline and really could do no more.

The Security Council has not confined itself to day-to-day solutions, so to speak, of the problems submitted to it. It has worked, either alone or through the bodies working under its auspices, at the effective preparation and organization of security in the future.

The Military Staff Committee, which works under the Council's direction, is at present engaged in studying what might be called the technical conditions of such security. It is endeavouring to determine the conditions under which may be made available to the Security Council the practical means which must be at its disposal if it is to be in fact, as required by the Charter, the guardian of public international order.

Admittedly, the work done by the Military Staff Committee to date may also appear modest. Perhaps this is due not only to the difficulties inherent in the problems with which it is concerned, but also to a lack of instructions from the Security Council both as regards the political and juridical conditions in which international forces may be employed, and as regards the definition of the aggressor.

The Economic and Social Council has held three sessions with exceptionally heavy agendas. It has tackled problems arising out of the war, such as the refugee question and the reconstruction of devastated areas. By progressing beyond the stage of repairing the havoc of the past, it has already made a considerable contribution to the establishment of a more equitable economic order in the world and better social conditions for the workers of all countries.

It has taken to granting generous scope to the discussion of the various proposals based on such conceptions, and the free debates which have ensued have often proved very fruitful. The Economic and Social Council has furthermore set up important permanent Commissions as an extension of its own activity. At the same time, it has begun and continued the work of developing the specialized agencies.

The French delegation is gratified by the increasing part played by these agencies. It even feels that the future of the United Nations will partly depend on the results of their work, and on the nature of their relations with the United Nations. We hope there will be a full discussion to determine the general principles on which agreements between the United Nations and the specialized agencies should be based.

I feel bound to state that France is particularly proud that it has received the honour of welcoming to its territory the headquarters of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. We shall give that organi-

fonctionnement même du Conseil de sécurité qui doit démontrer peu à peu comment pourra, dans l'avenir et progressivement, s'établir en fait une procédure de règlement des conflits dont après tout, la Charte n'a fait, et ne pouvait sans doute faire, qu'esquisser les lignes générales.

Le Conseil de sécurité ne s'est pas borné à la solution au jour le jour, pourrait-on dire, des problèmes qui lui étaient soumis. Il a travaillé ou par lui-même, ou par les organismes qui sont l'émanation du Conseil, à la préparation et à l'organisation effectives de la sécurité dans l'avenir.

Le Comité d'état-major qui travaille sous la direction du Conseil étudie actuellement les conditions qu'on pourrait appeler techniques de cette sécurité. Il s'efforce de mettre au point les conditions dans lesquelles pourront être mis à la disposition du Conseil les moyens pratiques dont il doit disposer pour être effectivement, comme le veut la Charte, le gardien de l'ordre public international.

Certes, le travail accompli jusqu'ici par le Comité d'état-major a pu paraître, lui aussi, modeste. Peut-être n'est-ce pas seulement du fait des difficultés propres aux problèmes qui sont les siens—peut-être, certaines directives du Conseil de sécurité lui ont-elles fait défaut tant en ce qui concerne le cadre politique, juridique de l'emploi des forces internationales que la définition de l'agresseur.

Le Conseil économique et social a tenu, quant à lui, trois sessions dont l'ordre du jour a été particulièrecent chargé. Il s'est attaqué à la solution de problèmes nés de la guerre, tels que la question des réfugiés et celle de la reconstruction des régions dévastées. Dépassant le stade de la réparation des ravages du passé, il a apporté une contribution déjà appréciable à l'institution d'un ordre économique plus juste dans le monde, et de conditions sociales plus harmonieuses pour les travailleurs de tous les pays.

Il a pris l'habitude de donner très largement accès aux diverses propositions s'inspirant de telles préoccupations, et les libres discussions qui se sont développées se sont révélées souvent très fructueuses. Le Conseil économique et social a d'ailleurs institué de grandes commissions permanentes qui prolongent son action. En même temps, il a entamé et poursuivi un travail de développement des institutions spécialisées.

La délégation française se félicite du rôle accru de ces institutions. Elle estime même que l'avenir des Nations Unies sera en partie déterminé par le résultat de ce travail, et par la nature des rapports des Nations Unies avec ces diverses institutions. Nous souhaitons qu'une large discussion s'établisse, qui permette de dégager une doctrine fixant les principes généraux sur lesquels devront reposer les accords à intervenir entre les Nations Unies et les institutions spécialisées.

Je tiens à dire que la France se félicite tout particulièrement de l'honneur qui lui est échu d'avoir reçu sur son territoire le siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à laquelle elle apportera

zation our fullest material and moral support to assist it in the furtherance of its great and noble task.

In the field of trusteeship, we are now reaching the time when the conditions on which depended the organization of the Trusteeship Council are about to be fulfilled. My country has given practical proof of its desire to co-operate by submitting to the United Nations—we were perhaps the first—the terms of the trusteeship agreement applicable to the territories under French mandate. This draft trusteeship agreement is based on the principles of the Charter and, in drawing it up, the French Government was constantly concerned to secure the benefits of these principles for the peoples entrusted to its care. It will therefore help these peoples, as it has done in the past, to achieve further progress and a higher standard of living. It fully intends not to fail in its sacred mission in this sphere.

During the last few months the United Nations has had to examine one of the most tormenting problems of our times, that of atomic energy.

If public opinion, in its anxiety to see some progress, is inclined to consider the pace of the work of the Atomic Energy Commission slow, it should be understood that this is due both to the complexity and difficulties of the problem and to the Commission's procedure, which is perhaps a novelty in the annals of diplomacy. Indeed, it became apparent that the bare resources of conventional diplomacy were inadequate to exorcise the danger with which all mankind is now faced. If purely political solutions had been studied, we should undoubtedly have reached a deadlock. Scientists, diplomats and political advisers are now working in close association and on scientific lines, in their endeavour to find a solution in conformity with the terms of reference laid down by the General Assembly of the United Nations on 26 January last.

The guarantees required at each stage of the production and use of atomic energy are being studied. Both the progress achieved in the past few weeks and the conciliatory atmosphere in which our work is carried on, are encouraging signs.

France has a special responsibility in that Commission by virtue of the part played by her scientists in the research which led to the liberation of nuclear energy. I wish to repeat that she is prepared to endorse, within the framework of a general agreement, any solution which will ensure world security, however daring or novel that solution may be.

I should also mention, in this rapid survey, that the Secretariat is gradually becoming organized. We know the great efforts it made to prepare this Assembly successfully, and ought to express our gratitude to it.

In these last ten months the United Nations has thus passed from the planning to the executive stage.

toujours tout son appui matériel et moral pour l'aider dans sa grande et noble tâche.

En ce qui concerne la tutelle, nous arrivons au moment où les conditions auxquelles était subordonnée l'organisation du Conseil de tutelle vont se trouver réalisées. Mon pays a tenu à donner une preuve de son désir de coopération, en soumettant—le premier, peut-être—aux Nations Unies, les termes du régime de tutelle applicable aux territoires placés sous son mandat. Ce projet d'accord de tutelle s'inspire des principes de la Charte et, en les établissant, le Gouvernement français eut la préoccupation constante de faire bénéficier de ces principes les populations dont il a la garde. Il les aidera ainsi, comme par le passé, dans leur évolution vers le progrès et le bien-être. Il entend ne pas faillir à la mission sacrée qui, dans ce domaine, est la sienne.

Au cours de ces derniers mois, les Nations Unies ont eu à examiner un des problèmes les plus angoissants de notre époque: celui de l'énergie atomique.

Le rythme—qui paraît trop lent à une opinion inquiète des progrès—des travaux de la Commission de l'énergie atomique s'explique à la fois par la complexité et par les difficultés du problème, et également par la méthode de travail de cette Commission, nouvelle peut-être dans les annales de la diplomatie. Il est en effet apparu clairement que les seules ressources de la diplomatie traditionnelle ne pourraient suffire à conjurer le danger que court aujourd'hui l'humanité tout entière. L'étude de solutions purement politiques nous aurait sans doute conduits à une impasse. Savants, diplomates et conseillers politiques, maintenant étroitement associés, et s'inspirant ou s'efforçant de s'inspirer des méthodes de la recherche scientifique, travaillent à trouver une solution conforme au mandat qui a été précisé le 26 janvier dernier par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les garanties nécessaires à chaque stade de la production et de l'utilisation de l'énergie atomique sont à l'étude. Les progrès accomplis depuis un certain nombre de semaines paraissent encourageants au même titre que l'atmosphère de conciliation qui préside à nos travaux.

La France, en raison du rôle que ses savants ont joué dans les recherches qui ont conduit à la libération de l'énergie nucléaire, assume une responsabilité particulière au sein de la Commission. Je veux redire ici qu'elle fera sienne, dans le cadre d'un accord général, toute solution, quelles qu'en soient la nouveauté et la hardiesse, qui permettrait d'assurer la sécurité du monde.

Je dois ajouter à ce rapide bilan que le Secrétariat général s'organise progressivement lui-même. Nous savons au prix de quelle peine il a réussi à préparer cette Assemblée, et nous devons l'en remercier.

Au cours de ces dix derniers mois, les Nations Unies sont ainsi passées du stade des projets à celui des réalisations.

The new international agencies are being organized and have started to develop. Although our efforts may not yet have produced tangible results, they are at any rate, fully deployed. Yet when we look back and when we look around (it is always better to face the facts squarely), we are bound, I think, to admit that our achievement and the general atmosphere of our work seem a little disappointing. We are obliged to observe that world opinion reflects the same disappointment and that the United Nations is not carried along and sustained by that great wave of hope and enthusiasm that was a feature of the early days of the League of Nations.

I do not wish to deny the weaknesses of our Organization. A certain number have become evident during the last few months. In the Security Council we have had excessively long debates for very meagre results. Too frequently we have approached questions of substance *via* discussions of procedure, and this has to some extent impaired their authority and—I think I am entitled to say—their frankness. In the Economic and Social Council we have perhaps had too many political discussions. All this is true, but it is equally true that these defects can be remedied. We must not forget that the United Nations has been in existence scarcely ten months; that is a short time for setting up an institution responsible, as ours is, for the maintenance of peace, and an even shorter time for gauging its efficiency. We must also bear in mind the general conditions in which the United Nations has been working hitherto.

Our Organization's task is to maintain peace. It has not to make it. But we know only too well that peace has not yet been made. If proof of this were needed, we have only to recall the long discussions which went on in Paris for weeks. In a world of uncertain frontiers where so many disputes arising out of the last war are still unresolved, how are institutions like ours, which aim at maintaining justice and international order, to be made to work?

Ever since we began work, it has been our duty to organize peace in a world in which, in so many respects, the rules of peace are not yet fixed.

What is perhaps more serious is the fact that behind all the disagreements we see around us everywhere, closely linked with conflicts of interest, lies a mighty clash of ideologies, which is not confined—I think we must admit—to any one country or group of countries but is prevalent, in a more or less acute form, almost universally.

History may perhaps decide that this was the outstanding problem of our times, a problem which may take decades to solve, an interna-

Les nouvelles institutions internationales s'organisent. Elles ont commencé à se développer. Si les résultats de nos efforts ne sont pas encore toujours parfaitement sensibles, tout au moins sommes-nous en plein travail. Et pourtant, lorsqu'ainsi nous regardons en arrière, lorsque nous regardons autour de nous—il est toujours préférable de regarder franchement les réalités en face—force est bien, je crois, de reconnaître que ce bilan et que l'atmosphère générale de nos travaux ne sont pas sans dégager une certaine impression de déception. Nous devons bien constater que cette déception paraît exister dans l'opinion publique, et que les Nations Unies ne sont pas portées et soutenues par un grand courant d'espoir et d'enthousiasme comme celui qui entourait les débuts de la Société des Nations.

Je ne songe pas à nier ici les faiblesses de notre Organisation. Un certain nombre d'entre elles se sont révélées au cours de ces derniers mois. Nous avons eu, au Conseil de sécurité, de trop longs débats pour les résultats auxquels nous sommes parvenus. Nous avons abordé trop souvent les questions de fond à travers des discussions de procédure, ce qui a enlevé à nos débats du poids et—je crois pouvoir le dire—dans une certaine mesure, de la franchise. Au Conseil économique et social, nous avons eu peut-être trop de discussions d'ordre politique. Tout cela est vrai, mais il est bien vrai aussi que ces défauts peuvent être corrigés. N'oublions pas que les Nations Unies ont à peine dix mois d'existence. C'est un court délai pour constituer une institution chargée de la responsabilité du maintien de la paix, comme l'est la nôtre, un délai encore plus court pour juger de son efficacité. Puis, tenons compte des circonstances d'ordre général au milieu desquelles les Nations Unies ont jusqu'ici travaillé.

La tâche de notre Organisation est de maintenir la paix. Elle n'était pas de la faire. Or, nous ne le savons que trop, la paix n'est pas faite encore. Les longs débats qui se sont prolongés pendant des semaines à Paris en sont la preuve évidente. Comment faire fonctionner, dans un monde où les frontières sont incertaines et où tant de conflits nés de la dernière guerre n'ont pas encore reçu de solution, les institutions qui, comme les nôtres, visent à maintenir la justice et l'ordre international?

Nous avons, depuis les débuts de notre fonctionnement, la tâche de l'organisation de la paix dans un monde où, en tant de points, les règles de la paix ne sont pas encore fixées.

Ce qui est peut-être plus grave encore, c'est qu'il y a, à la base des désaccords que nous constatons autour de nous dans le monde, en conjugaison étroite avec les conflits d'intérêts, un grand conflit d'idéologie qui—je pense qu'il faut bien le voir—n'est pas propre à tel ou tel pays, ou à tel ou tel group de pays, mais qui se pose, à vrai dire, d'une manière plus ou moins pressante dans la plupart des pays du monde. Peut-être, avec le recul de l'histoire, apparaîtra-t-il que ce problème aura été le grand problème

tional problem as regards its repercussions but, at the same time, a domestic problem for each country and also frequently a problem for the individual conscience. The problem in question is that of reconciling political liberty with economic organization and social justice.

That is why, throughout the world, the various forms of democracy, the underlying principles of every democracy to which each of us in this Assembly is profoundly attached—justice and liberty—are sometimes in conflict. More specifically, that is the origin of these new forms of discord which are so difficult to settle because they are at the same time international disputes and domestic political disputes within a specified country.

If this analysis is correct, and perhaps you will agree that it is, the results so far achieved by the United Nations will no longer appear so disappointing. We are living in a difficult world and it would be surprising if the institution which, by its very nature, is set at the hub of the world's difficulties, could have developed and acted with that perfect efficiency which we should all like it to possess.

I do not think that the difficulties surrounding and confronting us could be swept away just by modifying certain of our institutions as if at the touch of a magic wand.

I shall conform to the tradition already established by previous speakers and make a statement on the question of the veto, in the hope that our forthcoming discussions may be made easier and that the explanations given in this general debate may perhaps simplify the discussions due to take place later in accordance with our agenda. In the first place, I would like to remind you that at the time the Charter of the United Nations was drafted, France was never enthusiastic about the veto right. That is still our position and I should take up that position again today if we had to discuss the principles of our institution afresh.

On the other hand, I see that improvements could be made in the veto system as laid down by the Charter. The simplest (and I apologize for using an expression which at first sight will surprise you) would be to establish a genuine veto system—that is to say, a veto dependent on the will of the member exercising it.

As it stands at present, the Charter requires affirmative unanimity of the five permanent members; the representatives of these five members in the Security Council have no power, when in a minority, to prevent their vote from resulting in a veto. I mention this consequence of Article 27 of the Charter in passing, in the hope that my observation may perhaps some day be of use.

But although we may now start to reflect and to think of possible improvements to the voting system, in my opinion the time is not yet

de notre époque, un problème qu'il faudra des dizaines et des dizaines d'années peut-être pour résoudre, un problème international par ses répercussions, un problème intérieur à chaque pays, souvent aussi un problème de conscience individuelle. Il s'agit du problème qui consiste à trouver les moyens de concilier la liberté politique et l'organisation économique et la justice sociale.

De là provient qu'à travers le monde les formes diverses de la démocratie, les principes qui sont à la base de toute démocratie, et auxquels chacun de nous dans cette Assemblée est profondément attaché, la justice et la liberté, se trouvent parfois en contradiction. De là, en particulier, proviennent ces formes nouvelles de conflits, si difficiles à résoudre parce que ce sont à la fois des conflits internationaux et des conflits politiques internes d'un pays déterminé.

Si cette analyse est exacte—et peut-être en conviendrez-vous—la tâche accomplie jusqu'ici par les Nations Unies ne nous apparaît plus aussi décevante. Nous vivons dans un monde difficile; il serait étonnant que l'institution qui, par sa nature, est placée au centre des difficultés du monde, put se développer et agir avec l'efficacité parfaite que nous souhaiterions tous qu'elle eût.

Je ne pense pas que nous arriverions, par la modification de certaines de nos institutions, à supprimer, comme d'un coup de baguette magique, les difficultés qui sont autour de nous et devant nous.

Je respecterai la tradition qui s'est déjà établie dans les discours prononcés à cette tribune, et je m'expliquerai, à mon tour, sur la question du veto, avec l'espoir de rendre nos débats ultérieurs plus faciles, et avec l'espoir que les explications données dans cette discussion générale allégeront peut-être les débats qui s'institueront plus tard conformément à notre ordre du jour. Je rappellerai d'abord qu'au moment où la Charte des Nations Unies a été élaborée, la France n'a jamais été un chaud partisan du droit de veto. Cette position reste la nôtre et je la prendrais aujourd'hui de nouveau si nous avions à discuter à nouveau les principes de nos institutions.

Je vois bien, d'autre part, que des améliorations pourraient être apportées au système de vote établi dans la Charte. La plus simple—et je m'excuse d'employer ici une formule qui surprendra au premier abord—serait d'organiser un véritable système de veto, je veux parler d'un veto qui dépendrait de la volonté de celui qui l'exerce.

La Charte, telle qu'elle est rédigée actuellement, exige l'unanimité positive des cinq membres permanents; les représentants de ces cinq membres au Conseil de sécurité n'ont pas le pouvoir d'empêcher que leur vote, lorsqu'ils sont dans la minorité, ait le veto pour conséquence. Je signale, en passant, cette conséquence de l'Article 27 de la Charte, et j'espère que ma remarque servira peut-être un jour.

Mais, si nous pouvons, dès maintenant, réfléchir les uns et les autres, et penser à des améliorations possibles du système de vote, à mon avis, le

ripe for any modification of the principles of our institution. These principles are embodied in a text which we call the Charter, a term which accurately describes the voluntary agreement accepted by the various States of the world. It is difficult to overhaul an agreement of such wide scope without very weighty reasons; and I find some difficulty in believing that ten months' experience of the working of an institution like ours is long enough to provide such reasons.

I have already made it clear, by implication, that in my opinion too much importance is attached to the veto question. International mistrust would not vanish if we just amended Article 27 of the Charter. Conversely, if, as I sincerely hope, this mistrust and this antagonism gradually disappear, it is probable that most of the criticisms of Article 27, and most of the objections raised, albeit justly, in regard to its application, would in the end, lose most of their justification.

Since there is to be a debate here on this question, I would like to express the wish that it may take place without imperilling that spirit of collaboration of which, in the past few days, we have witnessed one or two valuable instances and which is the essential condition of success. Rather than plunge directly into a modification of the text of the Charter, we should perhaps neglect no opportunities offered by the existing text to try to organize and maintain security in the world.

Let me mention one example—I do not claim it is the only one, but it is one to which I would like to draw attention—namely, the organization of a permanent international armed force. As early as 1917 this idea was invoked by President Wilson. In 1944 Generalissimo Stalin stated that "the body whose duty it is to prevent war could have at its disposal adequate forces capable of being brought into action immediately."

The realization of such a task pre-supposes an immense amount of work in which all of us must and can immediately assist. It is our duty, within the framework of our existing institutions, to build up an international force adapted to the definitions of the Charter, to make a beginning with the regulation of armaments, and to establish effective control over the new weapons which threaten to imperil the very existence of the human race.

Several speakers before me mentioned the Spanish question. The attitude of the French delegation is well known, for the discussions in the Security Council have given us ample opportunity for stating it very clearly, so that I need not spend much time on it today. But I should like, in this Assembly of the nations of the world, to salute the gallant Spanish people who have carried on such a long and arduous struggle for

moment n'est pas encore venu de procéder à une modification quelconque des principes de notre institution. Ces principes ont été établis dans un texte que nous appelons la Charte, terme qui exprime bien l'accord de volonté consenti par les divers Etats du monde. Il est difficile de remettre en chantier un accord de cette portée sans avoir les motifs les plus sérieux; et il me paraît difficile d'estimer que l'expérience de dix mois de fonctionnement d'une institution comme la nôtre soit assez longue pour nous donner des motifs de cet ordre.

Du reste, j'ai déjà fait ressortir implicitement qu'une importance à mes yeux excessive est attachée à la question du veto. Car ce n'est pas parce que nous aurions modifié l'Article 27 de la Charte que les méfiances internationales disparaîtraient. Inversement, si, comme je l'espère de toute mon âme, ces méfiances et ces antagonismes s'apaisent progressivement et finissent par disparaître, il est probable que la plupart des critiques adressées à l'Article 27 et la plupart des inconvénients à son application, signalés d'ailleurs à juste titre, finiraient par perdre la plus grande partie de leur raison d'être.

Puisqu'un débat aura lieu à cette tribune sur cette question, je me permets d'exprimer le vœu qu'il puisse se dérouler sans mettre en péril cet esprit de collaboration dont nous avons relevé, au cours des dernières journées, un certain nombre de signes précieux, et qui est la condition véritable du succès de nos travaux. Plutôt que de s'engager dès maintenant dans la voie de modifications au texte de la Charte, nous devrions peut-être ne laisser inemployée aucune des possibilités que ce texte donne d'ores et déjà pour essayer d'organiser et de maintenir la sécurité dans le monde.

Qu'il me soit permis de citer un exemple, dont je ne prétends pas qu'il soit le seul, mais sur lequel je veux appeler l'attention: celui de l'organisation d'une force internationale permanente. Dès 1917, le Président Wilson avait mis l'accent sur cette idée. En 1944, le généralissime Staline disait: "L'organisme chargé de prévenir la guerre pourrait disposer de forces suffisantes susceptibles d'être mises en œuvre immédiatement."

Une telle tâche suppose un grandiose et laborieux effort de réalisation auquel, tous, nous devons et pouvons dès maintenant contribuer. Il nous appartient, dans le cadre de nos institutions actuelles, de mettre sur pied une force internationale adaptée aux définitions de la Charte, d'amorcer la réglementation des armements et d'établir un contrôle efficace des armes nouvelles qui risquent de mettre en jeu l'existence même de la race humaine.

De nombreux orateurs ont évoqué à cette tribune la question espagnole. La position de la délégation française est assez connue, les débats qui ont eu lieu au sein du Conseil de sécurité nous ont donné suffisamment l'occasion de la préciser en toute clarté, pour qu'il me soit nécessaire de m'étendre davantage aujourd'hui. Mais je veux saluer devant cette Assemblée des nations du monde le courageux peuple espagnol

liberty, and certainly do not despair of attaining it.

I do not know whether my reflections on the lessons to be learnt from these ten months of work have conveyed the impression that I am discouraged. That was certainly not my intention. The provisions of the Charter have placed a very heavy responsibility on the shoulders of our respective countries. We cannot help, I think, being a little alarmed by the immensity of the obstacles confronting us. But we do know that there is no other organization in the whole world which can take the place of the United Nations, and that the latter must succeed because this is essential.

My country, which has been the first victim of so many recent wars, is, I think, more conscious than any other of these obstacles and of the need to overcome them. If it is an asset for any institution to make an easy start in an atmosphere of enthusiasm, it must be admitted that we do not enjoy the benefit of that asset. But the great achievements of mankind, works that will withstand the onslaught of time, are not accomplished easily. From the very adversities besetting our task we shall find the strength we need to face them, patient perseverance in stormy times and the unshakeable will to build a better world.

The continuation of the discussion was adjourned to the next meeting.

The meeting rose at 7 p.m.

FORTY-FIRST PLENARY MEETING

Held on Tuesday, 29 October 1946 at 11 a.m.

CONTENTS

Page

95. General discussion (continuation) Speeches by Mr. el-Khouri (Syria), Mr. Costa du Rels (Bolivia), General Romulo (Philippine Republicé, Mr. van Kleffens (Netherlands), Mr. Saint-Laurent (Canada) and Mr. Belt (Cuba) 811
96. Report of the Credentials Committee ... 830

President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).

95. General discussion (continuation)

The PRESIDENT (*translated from French*): We shall now continue thé general discussion.

Mr. EL-KHOURI (Syria): The meeting of the General Assembly is a good occasion for self-examination. It affords an opportunity for a backward look on the progress achieved and for a forward searching of new goals and of wider horizons.

The reports of the Secretary-General, the Security Council and the Social and Economic Council give us ample material for this necessary and beneficial self-examination.

qui a si longuement et durement lutté pour sa liberté, et qui, certainement, ne désespère pas de la liberté.

Je ne sais si, en réfléchissant comme j'ai essayé de le faire tout à l'heure sur les leçons que nous devons tirer de ces dix mois d'activité, j'ai pu donner une impression de découragement. Ce n'est certes pas mon intention. Les dispositions de la Charte ont attribué à nos pays respectifs une très lourde responsabilité. Nous ne pouvons, je pense, sans quelque angoisse, prendre la mesure des obstacles qui sont devant nous. Mais nous savons qu'il n'y a pas, dans le monde, d'autre organisme qui puisse prendre la place des Nations Unies, et que celles-ci doivent réussir parce qu'elles sont indispensables.

Mon pays, qui a été la première victime de tant de guerres récentes, est plus conscient, je crois, qu'aucun autre, des obstacles et de la nécessité de les surmonter. Si c'est une force, pour une institution nouvelle, de débuter dans l'enthousiasme et la facilité, il faut reconnaître que nous n'avons pas pour nous cette force. Mais les grandes choses humaines, les œuvres durables, ne se font pas dans la facilité. Nous saurons tirer des difficultés mêmes de notre tâche les vertus nécessaires pour y faire face, la longue patience dans les orages et l'inébranlable volonté de construire un monde meilleur.

La suite de la discussion est ajournée à la prochaine séance.

La séance est levée à 19 heures.

QUARANTE ET UNIEME SEANCE PLENIERE

Tenue le mardi 29 octobre 1946, à 11 heures

TABLE DES MATIERES

Pages

95. Discussion générale (suite). Discours de M. el-Khouri (Syrie), de M. Costa du Rels (Bolivie), du général Romulo (République des Philippines), de M. van Kleffens (Pays-Bas), de M. Saint-Laurent (Canada) et de M. Belt (Cuba) 811
96. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs 830

Président: M. P.-H. SPAAK (*Belgique*).

95. Discussion générale (suite)

Le PRÉSIDENT: L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale. La parole est à M. el-Khouri, représentant de la Syrie.

M. EL-KHOURI (Syrie) (*traduit de l'anglais*): La réunion de l'Assemblée générale nous offre une excellente occasion de procéder à un examen de conscience. Elle nous permet de jeter un regard en arrière sur les progrès accomplis et de scruter l'avenir afin d'y découvrir des buts nouveaux et de plus vastes horizons.

Les rapports du Secrétaire général, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, nous fournissent une ample matière à cette introspection nécessaire et profitable.